

Aperçu du fonds

Fonds Liberté et Portefeuille
Sentinelle de la Canada Vie

Initialement de la London Life

Rendement du fonds au 31 décembre 2024

**Version numérique accessible à l'adresse
Canadalife.com/noticesexplicatives**

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Toute partie de votre cotisation affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative. La notice explicative et l'Aperçu du fonds doivent tous deux avoir été reçus.

Aperçu du fonds

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative sur les polices de fond de placement de la Canada Vie. Chaque Aperçu du fonds individuel porte sur un fonds de placement offert dans le cadre de la police de rente individuelle à capital variable. Vous pouvez choisir d'investir dans un fonds ou dans plusieurs fonds de la notice explicative.

L'*Aperçu du fonds* individuel décrit les principales caractéristiques de chaque fonds de placement, notamment son degré de risque, son rendement passé, sa pertinence pour le client, ses garanties, ainsi que les frais qui peuvent s'appliquer.

L'*Aperçu du fonds* individuel n'est pas complet sans les énoncés figurant sous les rubriques *Que se passe-t-il si je change d'idée?* et *Renseignements*.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255 avenue Dufferin
London ON N6A 4K1

Site Web : canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : **1 888 252-1847**

Table des matières

Aperçu du fonds	1
Frais annuels de gestion de placement	4
Fonds de répartition de l'actif	6
Profil conservateur	6
Profil modéré	8
Profil équilibré	10
Profil accéléré	12
Profil dynamique	14
Fonds Profil cycle de vie	16
Profil de revenu	16
Profil 2010	18
Profil 2015	20
Profil 2020	22
Profil 2025	24
Profil 2030	26
Profil 2035	28
Profil 2040	30
Profil 2045	32
Profil 2050	34
Fonds de trésorerie et équivalents	36
Marché monétaire	36
Fonds à revenu fixe	38
Profil de revenu fixe diversifié	38
Obligations canadiennes de base	40
Obligations canadiennes de base Plus	42
Hypothécaire	44
Obligations gouvernementales	46
Fonds équilibrés	48
Revenu fixe canadien équilibré	48
Nord-américain équilibré	50
Croissance équilibrée canadienne	52
Revenu stratégique	54
Équilibré d'actions canadiennes	56
Équilibré de valeur canadienne	58
Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity	60
Revenu stratégique mondial	62
Fonds d'actions canadiennes	64
Profil d'actions canadiennes	64
Profil d'actions	66
Actions canadiennes à faible volatilité	68
Actions de valeur canadiennes	70

Croissance canadienne	72
Actions canadiennes socialement responsable	74
Actions canadiennes	76
Croissance principalement canadienne	78
Actions fondamentales canadiennes	80
Actions principalement du Canada	82
Valeur principalement canadienne	84
Dividendes principalement canadiens	86
Dividendes canadiens	88
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	90
Croissance de petites capitalisations canadiennes	92
Fonds spécialisés canadiens et autres fonds	94
Immobilier	94
Métaux précieux	96
Fonds nord-américains	98
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales.	98
Science et technologie	100
Fonds d'actions étrangères	102
Profil d'actions mondiales	102
Actions mondiales à faible volatilité	104
Actions étrangères	106
Actions mondiales	108
Occasions mondiales de croissance	110
Croissance des États-Unis	112
Croissance toutes capitalisations américaines	114
Croissance moyennes capitalisations américaines	116
Actions internationales	118
Titre internationaux	120
Croissance américaine	122
Fonds spécialisés étrangers et autres fonds	124
Actions européennes	124
Actions Extrême-Orient	126
Ressources mondiales	128

Frais annuels de gestion de placement

Le tableau suivant montre les frais de gestion des placements pour chacun des nos fonds de placement.

Nous avons le droit de rectifier les frais de gestion de placement à tout moment. En pareil cas, nous vous fournirons un préavis écrit de soixante (60) jours avant l'exécution de la rectification.

Nom du fonds de placement	Frais de gestion de placement
Fonds de répartition de l'actif	
Profil conservateur	2,20 %
Profil modéré	2,30 %
Profil équilibré	2,40 %
Profil accéléré	2,50 %
Profil dynamique	2,70 %
Fonds Profil cycle de vie	
Profil de revenu	2,30 %
Profil 2010	2,30 %
Profil 2015	2,30 %
Profil 2020 ¹	2,45 %
Profil 2025 ¹	2,55 %
Profil 2030 ¹	2,60 %
Profil 2035 ¹	2,60 %
Profil 2040 ¹	2,65 %
Profil 2045 ¹	2,65 %
Profil 2050 ¹	2,70 %
Fonds de trésorerie et équivalents	
Marché monétaire	1,05 %
Fonds à revenu fixe	
Profil de revenu fixe diversifié	1,85 %
Obligations canadiennes de base	1,65 %
Obligations canadiennes de base Plus	1,70 %
Hypothécaire	2,05 %
Obligations gouvernementales	1,65 %
Fonds équilibrés	
Revenu fixe canadien équilibré	1,85 %
Nord-américain équilibré	2,30 %
Croissance équilibrée canadienne	2,30 %
Revenu stratégique	2,44 %
Équilibré d'actions canadiennes	2,24 %
Équilibré de valeur canadienne	2,45 %
Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity	2,45 %
Revenu stratégique mondial	2,35 %

Nom du fonds de placement	Frais de gestion de placement
Fonds d'actions canadiennes	
Profil d'actions canadiennes	2,60 %
Profil d'actions	2,70 %
Actions canadiennes à faible volatilité	2,45 %
Actions de valeur canadiennes	2,40 %
Croissance canadienne	2,40 %
Actions canadiennes socialement responsable	2,45 %
Actions canadiennes	2,45 %
Croissance principalement canadienne	2,55 %
Actions fondamentales canadiennes	2,60 %
Actions principalement du Canada	2,54 %
Valeur principalement canadienne	2,54 %
Dividendes principalement canadiens	2,30 %
Dividendes canadiens	2,45 %
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	2,55 %
Croissance de petites capitalisations canadiennes	2,90 %
Fonds spécialisés canadiens et autres fonds	
Immobilier	2,69 %
Métaux précieux	3,00 %
Fonds nord-américains	
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales	2,59 %
Science et technologie	2,67 %
Fonds d'actions étrangères	
Profil d'actions mondiales	2,85 %
Actions mondiales à faible volatilité	2,59 %
Actions étrangères	2,65 %
Actions mondiales	2,65 %
Occasions mondiales de croissance	2,75 %
Croissance des États-Unis	2,50 %
Croissance toutes capitalisations américaines	2,65 %
Croissance moyennes capitalisations américaines	2,70 %
Actions internationales	2,65 %
Titre internationaux	2,70 %
Croissance américaine	2,79 %
Fonds spécialisés étrangers et autres fonds	
Actions européennes	2,65 %
Actions Extrême-Orient	2,80 %
Ressources mondiales	2,80 %

¹ Les frais de gestion de placement peuvent être revus périodiquement et réduits lorsque la répartition du fonds à revenu fixe augmente.

Profil conservateur

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 979 956 941 \$
Taux de rotation du portefeuille : 22,68 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,68	21,95	7 257 331

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

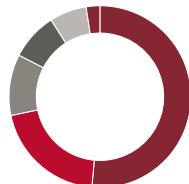
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	19,01
Revenu fixe canadien de base	16,51
Hypothécaire	10,01
Immobilier	6,55
Revenu fixe sans contraintes	4,31
Actions étrangères	3,92
Obligations mondiales (Brandywine)	3,42
Obligations étrangères (CLAM)	2,99
Obligations à long terme	2,97
Actions de valeur canadiennes	2,95
Total	72,64
Nombre total des placements :	26

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	51,34
Actions étrangères	20,22
Autres	10,83
Actions canadiennes	8,43
Immobilier	6,55
Liquidités et équivalents	2,44

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 25 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

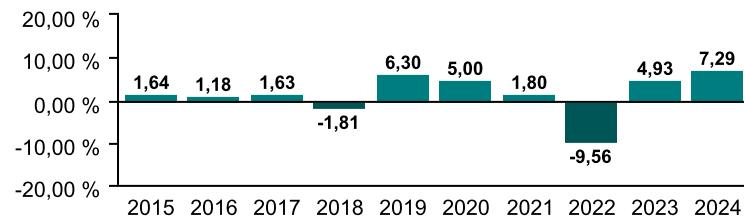
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 187,48 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,73 % par année.

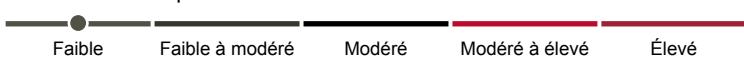
Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil conservateur

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,68

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil modéré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 1 359 537 409 \$
Taux de rotation du portefeuille : 24,00 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,78	24,10	6 114 528

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

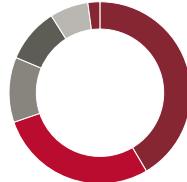
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 40 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	14,98
Revenu fixe canadien de base	12,72
Hypothécaire	8,67
Immobilier	6,79
Actions de valeur canadiennes	4,06
Dividendes principalement canadiens	4,06
Croissance canadienne	4,05
Actions étrangères	3,98
Actions de valeur des États-Unis	3,75
Croissance des États-Unis	3,62
Total	66,68
Nombre total des placements :	26

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	41,22
Actions étrangères	28,08
Actions canadiennes	11,49
Autres	9,64
Immobilier	6,79
Liquidités et équivalents	2,12

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

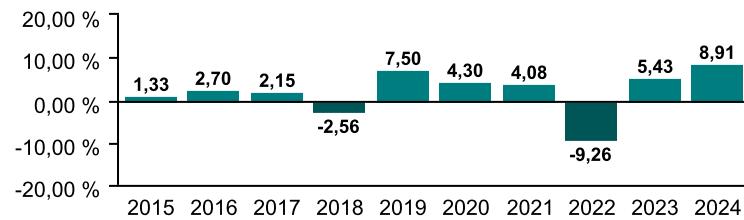
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 259,50 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,33 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

— Faible — Faible à modéré — Modéré — Modéré à élevé — Élevé —

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil modéré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,78

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil équilibré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 1 866 937 893 \$
Taux de rotation du portefeuille : 17,42 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,89	26,07	8 224 387

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

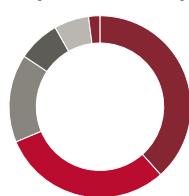
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 40 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 60 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	11,96
Revenu fixe canadien de base	9,50
Hypothécaire	6,38
Immobilier	6,09
Actions de valeur des États-Unis	5,47
Obligations mondiales (Brandywine)	5,11
Actions de valeur canadiennes	4,94
Dividendes principalement canadiens	4,93
Croissance canadienne	4,72
Croissance des États-Unis	4,67
Total	63,77
Nombre total des placements :	25

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	37,94
Revenu fixe	29,93
Actions canadiennes	15,44
Autres	7,37
Immobilier	6,09
Liquidités et équivalents	1,99

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

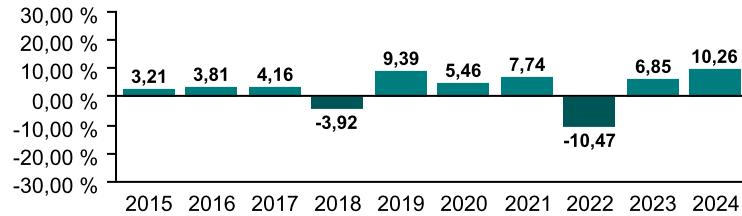
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 405,70 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,46 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,89

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil accéléré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 870 703 298 \$
Taux de rotation du portefeuille : 14,91 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,00	30,16	4 001 568

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

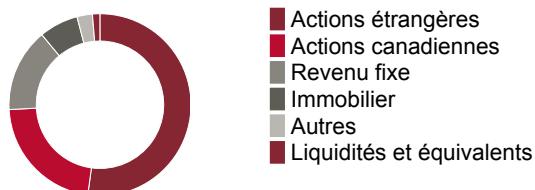
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 20 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 80 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	9,27
Actions de valeur des États-Unis	7,51
Immobilier	6,86
Actions de valeur canadiennes	6,79
Dividendes principalement canadiens	6,78
Croissance canadienne	6,51
Croissance des États-Unis	6,42
Croissance américaine	5,38
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	5,01
Dividendes américains	4,69
Total	65,22
Nombre total des placements :	25

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 20 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

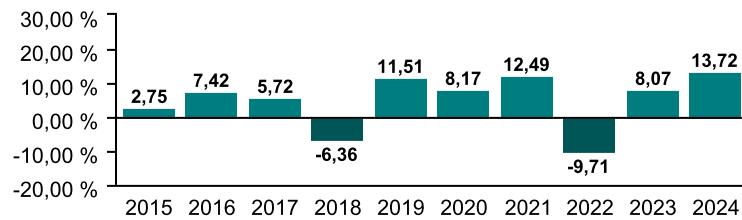
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 645,12 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,10 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

— Faible — Faible à modéré — Modéré — Modéré à élevé — Élevé —

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil accéléré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,00

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil dynamique

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 18 octobre 1999
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 770 582 238 \$
Taux de rotation du portefeuille : 18,97 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,21	35,91	3 903 497

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

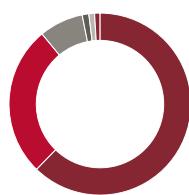
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Actions de valeur des États-Unis	9,03
Actions de valeur canadiennes	8,18
Dividendes principalement canadiens	8,17
Croissance canadienne	7,83
Immobilier	7,74
Croissance des États-Unis	7,69
Croissance américaine	6,83
Dividendes américains	6,45
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	6,04
Actions internationales (Setanta)	5,54
Total	73,50
Nombre total des placements :	19

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	61,55
Actions canadiennes	26,41
Immobilier	7,74
Autres	1,17
Revenu fixe	1,01
Liquidités et équivalents	0,93

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

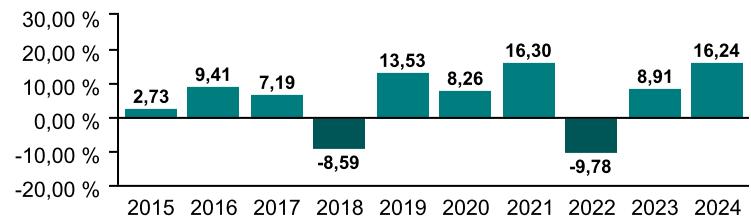
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 798,13 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,04 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil dynamique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,21

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil de revenu

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 32 079 872 \$
Taux de rotation du portefeuille : 25,05 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,79	15,32	268 055

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

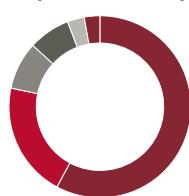
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 64 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 36 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	23,02
Revenu fixe canadien de base	19,11
Hypothécaire	6,75
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,05
Actions étrangères	3,97
Actions de valeur canadiennes	3,47
Dividendes principalement canadiens	3,47
Obligations étrangères (CLAM)	3,01
Immobilier	3,01
Total	74,87
Nombre total des placements :	23

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	57,87
Actions étrangères	20,45
Actions canadiennes	8,49
Autres	7,44
Immobilier	3,01
Liquidités et équivalents	2,77

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

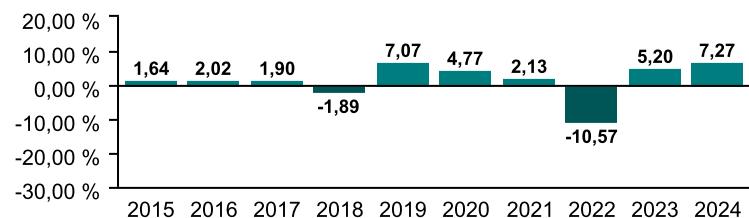
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 198,69 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,83 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil de revenu

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,79

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2010

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 9 195 888 \$
Taux de rotation du portefeuille : 29,86 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,77	15,09	4 335

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

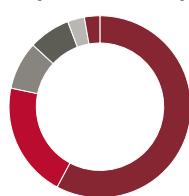
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Comme il a atteint sa date d'expiration, nous pouvons le fermer à tout moment et transférer son actif au Fonds Profil de revenu.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,99
Revenu fixe canadien de base	19,08
Hypothécaire	6,71
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,05
Actions étrangères	3,97
Actions de valeur canadiennes	3,49
Dividendes principalement canadiens	3,49
Obligations étrangères (CLAM)	3,00
Immobilier	3,00
Total	74,79
Nombre total des placements :	23

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	57,83
Actions étrangères	20,49
Actions canadiennes	8,55
Autres	7,40
Immobilier	3,00
Liquidités et équivalents	2,76

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

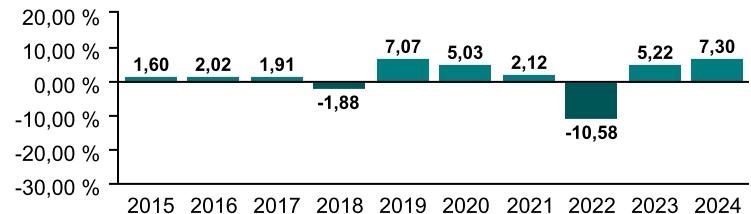
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 201,75 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,85 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2010

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,77

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2015

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
 Date de création du fonds : 04 décembre 2006
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 22 605 503 \$
Taux de rotation du portefeuille : 26,55 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,80	14,69	22 465

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

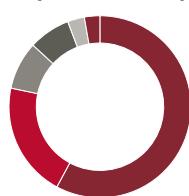
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Comme il a atteint sa date d'expiration, nous pouvons le fermer à tout moment et transférer son actif au Fonds Profil de revenu.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	23,01
Revenu fixe canadien de base	19,10
Hypothécaire	6,72
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,05
Actions étrangères	3,95
Dividendes principalement canadiens	3,48
Actions de valeur canadiennes	3,48
Obligations à long terme	3,01
Obligations étrangères (CLAM)	3,00
Total	74,81
Nombre total des placements :	23

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	57,89
Actions étrangères	20,44
Actions canadiennes	8,53
Autres	7,41
Immobilier	3,00
Liquidités et équivalents	2,76

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

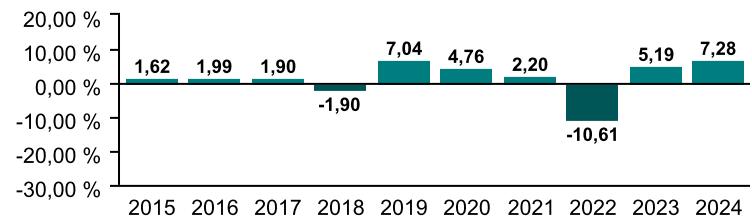
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 197,68 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,82 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2015

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,80

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2020

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds** : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 117 797 431 \$
Taux de rotation du portefeuille : 29,49 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,94	14,78	99 892

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,99
Revenu fixe canadien de base	19,08
Hypothécaire	6,72
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,06
Actions étrangères	3,97
Actions de valeur canadiennes	3,49
Dividendes principalement canadiens	3,48
Immobilier	3,01
Obligations étrangères (CLAM)	3,00
Total	74,81
Nombre total des placements :	23

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	57,83
Actions étrangères	20,48
Actions canadiennes	8,54
Autres	7,41
Immobilier	3,01
Liquidités et équivalents	2,77

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2020, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

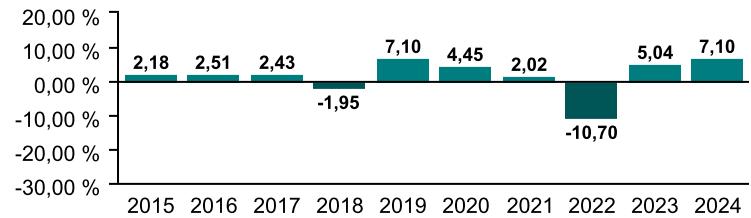
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 206,07 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,89 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2020

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,94

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2025

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds** : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 337 166 169 \$
Taux de rotation du portefeuille : 35,69 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,07	15,92	75 096

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

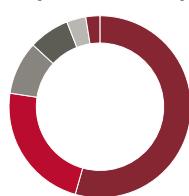
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	23,60
Revenu fixe canadien de base	15,77
Hypothécaire	6,36
Revenu fixe sans contraintes	4,26
Actions étrangères	4,09
Obligations mondiales (Brandywine)	3,59
Immobilier	3,41
Croissance canadienne	3,36
Dividendes principalement canadiens	3,32
Actions de valeur canadiennes	3,32
Total	71,08
Nombre total des placements :	25

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	54,42
Actions étrangères	22,99
Actions canadiennes	9,48
Autres	7,23
Immobilier	3,41
Liquidités et équivalents	2,50

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2025, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

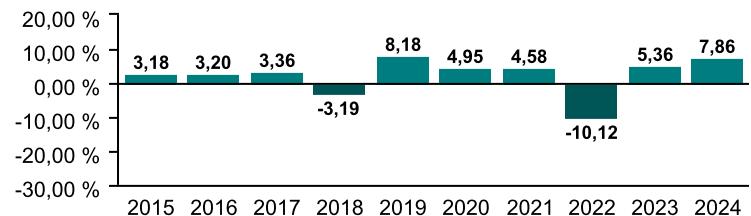
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 291,97 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,59 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2025

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,07

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2030

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 473 652 545 \$
Taux de rotation du portefeuille : 35,88 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,12	17,32	81 661

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

Obligations de base Plus (Mackenzie)
Revenu fixe canadien de base
Immobilier
Obligations mondiales (Brandywine)
Actions de valeur des États-Unis
Hypothécaire
Actions de valeur canadiennes
Dividendes principalement canadiens
Croissance canadienne
Croissance des États-Unis

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	39,58
Actions étrangères	33,24
Actions canadiennes	13,54
Immobilier	5,84
Autres	5,55
Liquidités et équivalents	2,30

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2030, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

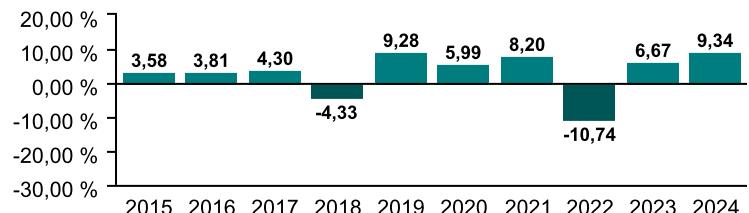
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 399,68 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,42 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2030

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,12

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2035

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 543 796 282 \$
Taux de rotation du portefeuille : 29,21 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,11	19,14	81 437

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

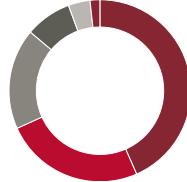
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	12,03
Immobilier	8,24
Revenu fixe canadien de base	7,10
Actions de valeur des États-Unis	6,28
Dividendes principalement canadiens	5,66
Actions de valeur canadiennes	5,66
Croissance canadienne	5,45
Croissance des États-Unis	5,34
Croissance américaine	4,46
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	4,19
Total	64,41
Nombre total des placements :	26

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	43,45
Revenu fixe	24,84
Actions canadiennes	17,91
Immobilier	8,24
Autres	3,87
Liquidités et équivalents	1,76

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2035, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

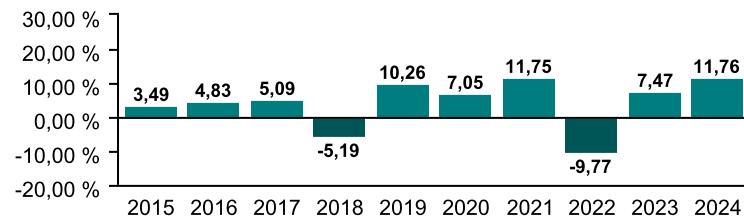
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 545,12 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,45 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2035

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,11

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2040

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 535 382 701 \$
Taux de rotation du portefeuille : 25,19 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,14	20,69	50 179

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

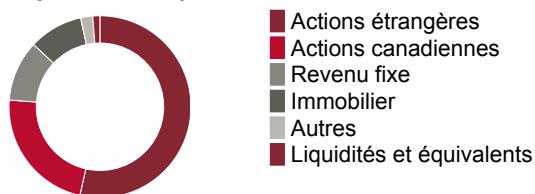
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,60
Actions de valeur des États-Unis	7,78
Actions de valeur canadiennes	7,03
Dividendes principalement canadiens	7,02
Croissance canadienne	6,81
Croissance des États-Unis	6,63
Croissance américaine	5,61
Occassions d'invest intern (JPMorgan)	5,26
Obligations de base Plus (Mackenzie)	5,19
Dividendes américains	5,01
Total	65,94
Nombre total des placements :	25

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2040, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

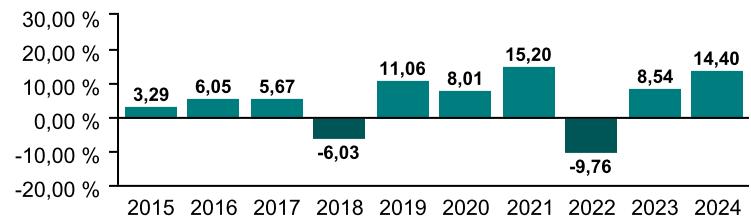
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 684,18 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,35 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2040

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,14

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2045

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 542 502 502 \$
Taux de rotation du portefeuille : 22,51 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,16	21,17	15 711

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

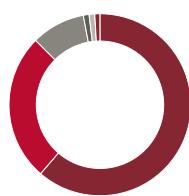
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,57
Actions de valeur des États-Unis	8,94
Dividendes principalement canadiens	8,09
Actions de valeur canadiennes	8,09
Croissance canadienne	7,78
Croissance des États-Unis	7,60
Croissance américaine	6,73
Dividendes américains	6,42
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	6,06
Actions internationales (Setanta)	5,62
Total	74,90
Nombre total des placements :	18

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	61,39
Actions canadiennes	26,20
Immobilier	9,57
Revenu fixe	1,02
Autres	1,00
Liquidités et équivalents	0,92

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2045, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

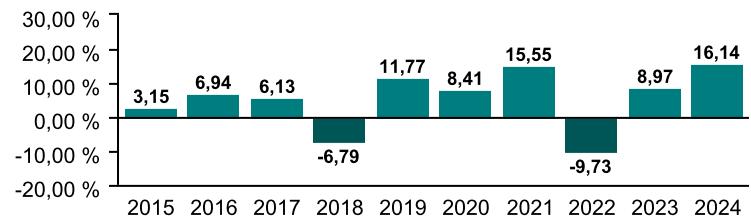
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 745,19 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,73 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2045

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,16

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2050

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 524 953 193 \$
Taux de rotation du portefeuille : 22,20 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,25	21,05	9 233

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

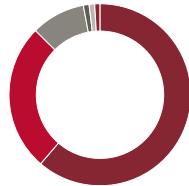
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,61
Actions de valeur des États-Unis	8,92
Actions de valeur canadiennes	8,08
Dividendes principalement canadiens	8,08
Croissance canadienne	7,77
Croissance des États-Unis	7,58
Croissance américaine	6,72
Dividendes américains	6,41
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	6,05
Actions internationales (Setanta)	5,65
Total	74,87
Nombre total des placements :	18

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	61,38
Actions canadiennes	26,17
Immobilier	9,61
Revenu fixe	1,02
Autres	0,98
Liquidités et équivalents	0,93

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2050, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

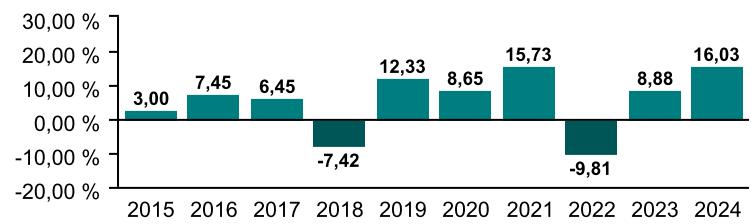
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 755,18 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,79 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil 2050

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,25

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Marché monétaire

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 01 novembre 1988
Date de création du fonds : 01 novembre 1988
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 873 907 465 \$
Taux de rotation du portefeuille : 30,00 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	1,36	27,28	1 868 378

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des instruments écoulés sur le marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de qualité et des titres de créance émis à court terme par l'État.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Nationale du Canada note à taux variable, 2025-01-24	5,79
Banque de Montréal, 2,37 %, 2025-02-03	4,01
Bank of Nova Scotia (The) note à taux variable, 2025-03-24	3,79
Banque Royale du Canada, 3,37 %, 2025-09-29	3,21
Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, 2,17 %, 2025-06-23	2,96
John Deere Financial Inc., 2,41 %, 2025-01-14	2,49
Banque Nationale du Canada, 2025-10-20	2,41
Banque Royale du Canada, 3,4 %, 2025-03-24	2,28
407 International Inc., 1,8 %, 2025-05-22	2,16
Sumitomo Mitsui Banking Corp. of Canada, 2025-02-03	2,12

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	94,14
Autres	5,70
Liquidités et équivalents	0,16



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui vise la sécurité à court terme et qui envisage conserver son placement pendant un court laps de temps.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

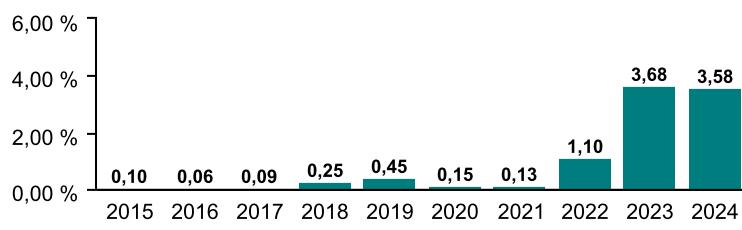
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 099,17 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 0,95 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 10 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Marché monétaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	1,36

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil de revenu fixe diversifié

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 81 738 849 \$
Taux de rotation du portefeuille : 40,77 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,30	15,69	682 296

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

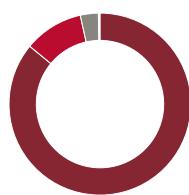
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	30,91
Revenu fixe canadien de base	27,77
Hypothécaire	9,88
Obligations à long terme	7,78
Revenu fixe sans contraintes	6,82
Obligations mondiales (Brandywine)	4,91
Obligations étrangères (CLAM)	4,90
Obligations à rendement réel	3,72
Crédit privé (Northleaf)	2,09
Revenu fixe indexé sur l'inflation mondiale	1,22
Total	100,00
Nombre total des placements :	10

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	85,98
Autres	10,56
Liquidités et équivalents	3,20
Actions canadiennes	0,16
Actions étrangères	0,11

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

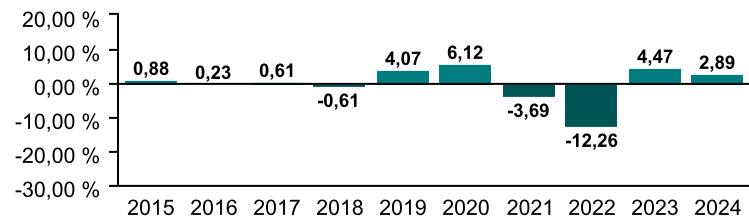
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 014,13 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 0,14 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil de revenu fixe diversifié

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,30

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 31 décembre 1961
 Date de création du fonds : 31 décembre 1961
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 514 460 915 \$
Taux de rotation du portefeuille : 89,27 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,04	366,22	83 018

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	8,35
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,53
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	3,21
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	2,53
Province de l'Ontario, 4,6 %, 2055-12-02	2,30
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	2,19
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	1,87
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	1,66
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	1,64
Province de l'Alberta, 3,1 %, 2050-06-01	1,48

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	97,04
Autres	2,02
Liquidités et équivalents	0,94



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

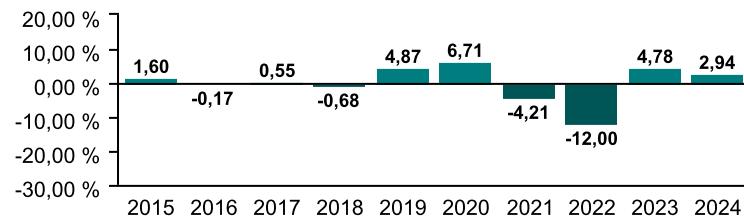
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 030,44 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 0,30 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations canadiennes de base

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,04

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base Plus

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 760 642 224 \$
Taux de rotation du portefeuille : 3,40 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,13	17,15	741 523

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

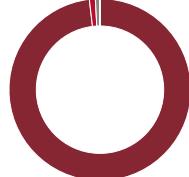
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Obligations canadiennes de base Plus Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	4,92
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	4,09
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	3,63
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,13 %, 2025-04-15	3,56
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	3,35
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,62
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	2,53
Province de l'Ontario, 4,6 %, 2055-12-02	2,52
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	1,73
Rogers Communications Inc., 5 %, 2081-12-17	1,63

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	98,13
Autres	1,07
Liquidités et équivalents	0,79
Actions canadiennes	0,01



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

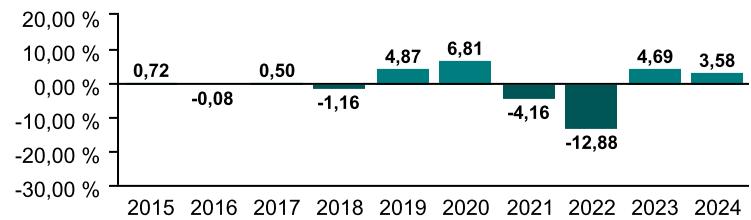
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 013,81 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 0,14 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations canadiennes de base Plus

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,13

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Hypothécaire

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 31 juillet 1969
Date de création du fonds : 31 juillet 1969
Gestionnaire : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

Valeur totale du fonds : 972 944 104 \$
Taux de rotation du portefeuille : 22,62 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,49	223,07	100 529

¹ RFG – ratio des frais de gestion
VL – valeur liquidative
UC – unités en circulation

Placement minimum
Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des hypothèques consenties dans les secteurs de l'immobilier résidentiel et commercial du Canada.

Dix principaux placements

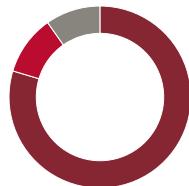
	% de l'actif
Cash and short-term deposits	9,56
Government of Canada 1.50% 06-01-2031	2,52
2615985 Ontario Inc.	2,32
Government of Canada 0.50% 12-01-2030	2,11
Government of Canada 2.00% 06-01-2032	2,00
BPP CA Industrial Owner LP (Montreal)	1,99
Canada Housing Trust No. 1 2.10% 09-15-2029	1,97
Crestpoint Real Estate (121 King) Inc. & Ontario Holdings Ltd.	1,90
Canada Housing Trust No. 1 2.90% 12-15-2029	1,63
9325875 Canada Inc. & Jawl Enterprises Ltd.	1,60

Total

Nombre total des placements : 117

Répartition des placements

	% de l'actif
Hypothécaires /Immobilier	79,63
Obligations	10,62
Liquidités et titres à court terme	9,75



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des prêts hypothécaires, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

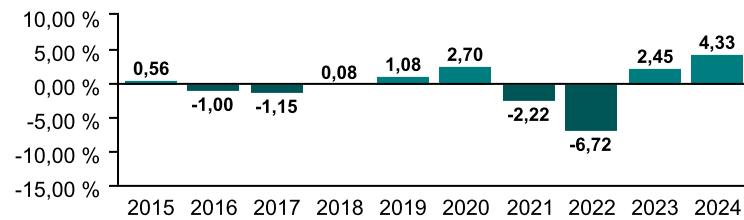
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 996,85 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de -0,03 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Hypothécaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,49

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations gouvernementales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 22 245 498 \$
Taux de rotation du portefeuille : 37,93 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,04	15,60	237 316

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements canadiens.

Dix principaux placements

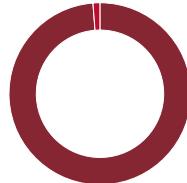
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2028-09-01	23,70
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,9 %, 2026-09-15	23,55
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	17,52
Fid. Can pour l'hab. No 1, 2,55 %, 2025-03-15	9,32
Gouv. du Canada, 4 %, 2029-03-01	6,61
Fid. Can pour l'hab. No 1, 3,1 %, 2028-06-15	4,03
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	3,39
Province de Québec, 2,75 %, 2027-09-01	2,83
Province du Manitoba, 2,55 %, 2026-06-02	2,24
Province de la Colombie-Britannique, 2,3 %, 2026-06-18	1,58

Total

Nombre total des placements : 15

Répartition des placements

■ Revenu fixe	98,77
■ Liquidités et équivalents	1,23



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

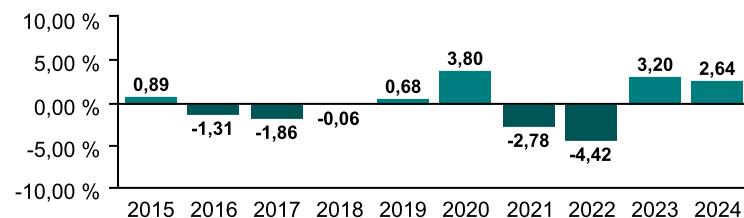
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 004,50 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 0,04 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations gouvernementales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,04

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu fixe canadien équilibré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 357 316 201 \$
Taux de rotation du portefeuille : 59,23 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,26	29,03	2 567 497

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

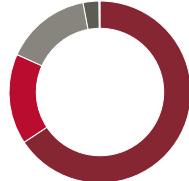
Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et consacre une tranche de son actif à des actions canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	3,11
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,44
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	2,43
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	2,43
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,13 %, 2025-04-15	2,25
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,09
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	1,74
Bons du Trésor des États-Unis, 2025-02-06	1,67
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	1,36
Banque Royale du Canada	1,23
Total	20,75
Nombre total des placements :	1498
Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	65,71
Actions étrangères	16,06
Actions canadiennes	15,26
Liquidités et équivalents	2,81
Autres	0,17



- Revenu fixe
- Actions étrangères
- Actions canadiennes
- Liquidités et équivalents
- Autres

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts et d'une croissance modeste aux termes d'actions Canadiennes et étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

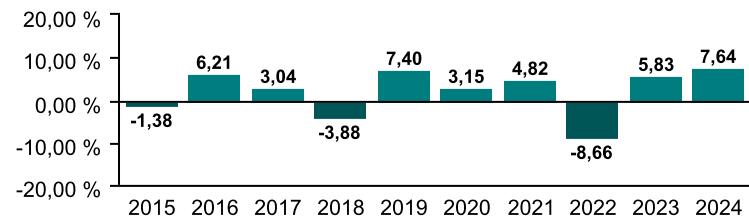
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 253,47 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,28 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu fixe canadien équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,26

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Nord-américain équilibré

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 63 574 033 \$
Taux de rotation du portefeuille : 45,98 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,75	24,63	287 493

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

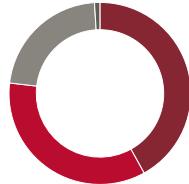
Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,76
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,55
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	2,52
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	2,28
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	1,79
La Banque Toronto-Dominion Com New	1,63
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	1,38
Apple Inc.	1,31
Canadian Natural Resources Ltd.	1,28
Canadian Pacific Kansas City Limited	1,26
Total	18,75
Nombre total des placements :	2087
Répartition des placements	% de l'actif
■ Revenu fixe	42,02
■ Actions canadiennes	34,94
■ Actions étrangères	22,24
■ Liquidités et équivalents	0,96
■ Autres	-0,15



- Revenu fixe
- Actions canadiennes
- Actions étrangères
- Liquidités et équivalents
- Autres

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

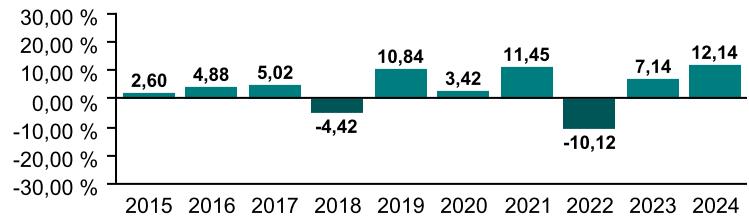
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 490,34 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,07 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Nord-américain équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,75

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance équilibrée canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 111 735 499 \$
Taux de rotation du portefeuille : 66,71 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,73	29,33	360 804

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

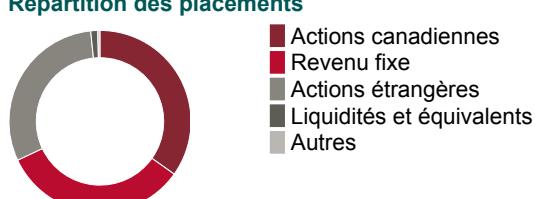
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	3,48
Stantec Inc.	3,12
Brookfield Asset Management Ltd. Cl A Ltd Vtg Shs	2,95
Aon PLCCI A	2,93
Intact Financial Corporation	2,65
Microsoft Corp.	2,59
Loblaw Cos. Ltd.	2,55
Roper Technologies Inc.	2,24
TMX Group Limited	2,14
Waste Connections Inc.	2,14
Total	26,78
Nombre total des placements :	1363

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

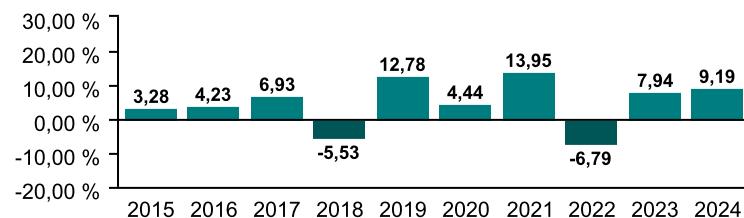
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 603,57 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,84 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance équilibrée canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,73

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu stratégique

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 087 384 374 \$
Taux de rotation du portefeuille : 0,08 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,95	29,06	842 232

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

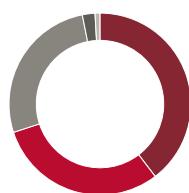
Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et/ou des titres de participation axés sur le revenu de partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu stratégique Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,44
Banque de Montréal	1,58
La Banque Toronto-Dominion	1,57
Microsoft Corp.	1,44
Canadian Natural Resources Ltd.	1,32
Apple Inc.	1,24
Canadian Pacific Kansas City Limited	1,19
Enbridge Inc.	1,13
Financière Sun Life Inc.	1,08
Agnico-Eagle Mines Ltd.	0,97
Total	13,95
Nombre total des placements :	2557

Répartition des placements



	% de l'actif
Revenu fixe	39,63
Actions canadiennes	30,34
Actions étrangères	26,91
Liquidités et équivalents	2,25
Autres	0,86

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des actions et des obligations, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

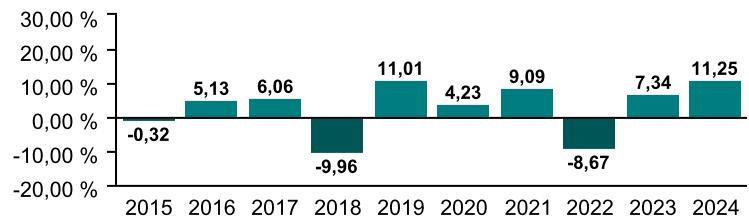
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 377,67 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,26 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu stratégique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,95

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré d'actions canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 149 247 168 \$
Taux de rotation du portefeuille : 28,49 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,69	32,37	718 581

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

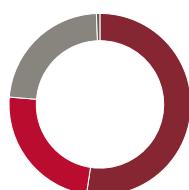
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCl A	3,97
Intact Financial Corporation	3,89
Restaurant Brands International Inc.	2,92
Banque Royale du Canada	2,88
Emera Inc.	2,84
Visa Inc. Com Cl A	2,84
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,73
Williams Cos. Inc. (The)	2,71
Microsoft Corp.	2,70
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	2,67
Total	30,14
Nombre total des placements :	536

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

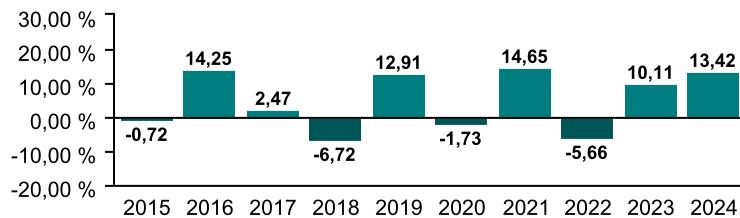
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 624,87 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,97 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Équilibré d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,69

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré de valeur canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 1 454 672 700 \$
Taux de rotation du portefeuille : 49,33 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,94	35,40	2 342 353

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,00
Banque Royale du Canada	2,99
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,24
Banque de Montréal	2,22
RB Global, Inc	1,90
Metro Inc.	1,55
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	1,55
Chemin de fer Canadien Limitée	1,44
Alimentation Couche-Tard Inc.	1,43
Gen Digital Inc.	1,37
Total	19,69
Nombre total des placements :	244

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

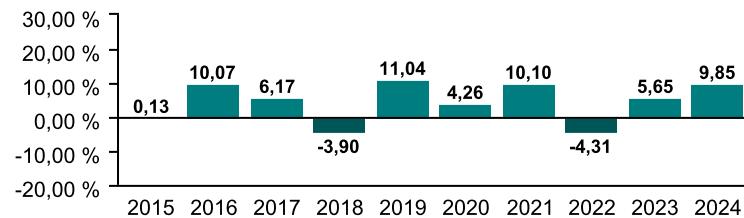
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 591,81 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,76 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Équilibré de valeur canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,94

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Fidelity Investments Canada s.r.l.

Valeur totale du fonds : 98 510 603 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 3,13 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,01	26,54	474 597

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

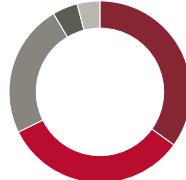
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et dans des actions de partout dans le monde, par l'intermédiaire du Fonds Fidelity Revenu répartition tactique de l'actif.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
iShares Trust - iShares Core S&P Total U.S. Stock Market ETF Core S&P Total U.S. Stk Mkt Eff	13,04
Fidelity Global Core Plus Bond ETF Unit Ser L	12,67
VanEck ETF Trust - VanEck J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF J.P. Morgan Emerging Mkts Loc Currency Bd Et New	3,06
iShares Comex Gold Trust ETF	2,15
Gouv. du Canada, 0,03 %, 2034-06-01	1,08
Banque Royale du Canada	1,00
Fidelity Covington Trust - Fidelity MSCI Energy Index ETF Msci Enérgy Index Eff	0,98
Gouv. du Canada, 4 %, 2031-12-01	0,79
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	0,75
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2044-12-01	0,73
Total	36,24
Nombre total des placements :	2048

Répartition des placements



- Actions étrangères
- Revenu fixe
- Actions canadiennes
- Liquidités et équivalents
- Autres

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations et des actions canadiennes et étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, l'objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes, a été modifié afin d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

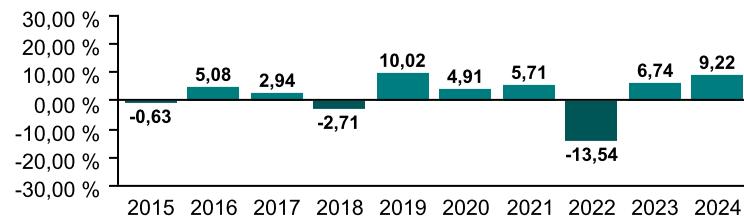
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 286,14 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,55 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,01

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu stratégique mondial

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 81 434 515 \$
Taux de rotation du portefeuille : 9,82 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,85	23,70	456 125

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

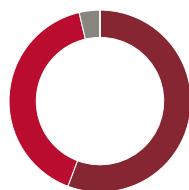
Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et dans des actions axées sur le revenu de partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu stratégique mondial Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Billet du Trésor des États-Unis, 4,38 %, 2034-05-15	3,44
Billet du Trésor des États-Unis, 3,88 %, 2034-08-15	2,83
Apple Inc.	2,61
Microsoft Corp.	2,56
Billet du Trésor des États-Unis, 4,25 %, 2029-06-30	2,24
Billet du Trésor des États-Unis, 3,5 %, 2033-02-15	1,99
Amazon.com Inc.	1,83
JPMorgan Chase & Co.	1,68
Billet du Trésor des États-Unis, 3,88 %, 2033-08-15	1,54
Alphabet Inc. Cl A	1,51
Total	22,23
Nombre total des placements :	1469

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	55,75
Revenu fixe	40,57
Liquidités et équivalents	3,68
Actions canadiennes	0,01

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations canadiennes et étrangères et des actions canadiennes et étrangères axées sur le revenu, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, l'objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions du Canada, a été modifié afin d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

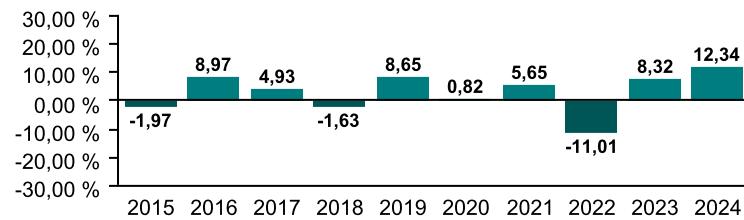
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 381,95 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,29 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu stratégique mondial

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,85

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 19 623 545 \$
Taux de rotation du portefeuille : 29,56 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,12	33,92	252 451

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Dividendes principalement canadiens	22,52
Actions canadiennes pur (Beutel Goodman)	22,52
Actions de valeur canadiennes	22,51
Croissance canadienne	22,45
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	10,00
Total	100,00
Nombre total des placements :	5

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

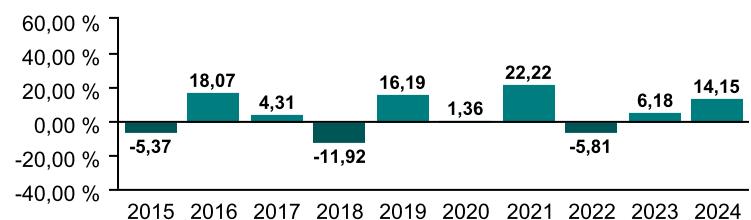
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 686,94 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,37 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,12

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 04 décembre 2006
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 10 746 468 \$
Taux de rotation du portefeuille : 41,66 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,23	22,71	58 263

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

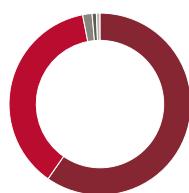
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Dividendes principalement canadiens	12,02
Actions de valeur canadiennes	11,02
Croissance canadienne	10,99
Actions de valeur des États-Unis	8,47
Croissance des États-Unis	8,43
Croissance américaine	7,98
Marchés émergents	7,60
Dividendes mondiaux	6,99
Actions internationales (Setanta)	6,03
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	6,00
Total	85,53
Nombre total des placements :	13

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	59,67
Actions canadiennes	37,26
Revenu fixe	1,67
Autres	0,76
Liquidités et équivalents	0,63

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

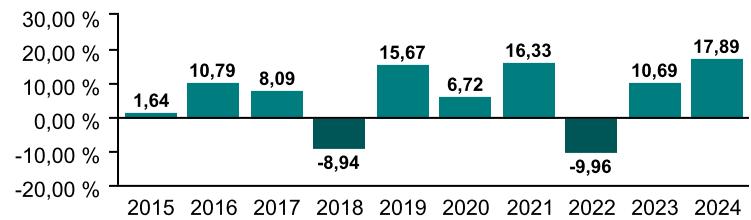
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 870,19 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,46 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil d'actions

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,23

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes à faible volatilité

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 40 333 389 \$
Taux de rotation du portefeuille : 55,11 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,92	31,88	198 398

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

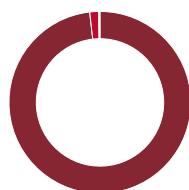
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Financière Sun Life Inc.	4,06
Intact Financial Corporation	3,08
Banque Royale du Canada	3,06
Société Financière Manuvie	2,91
Bank of Nova Scotia (The)	2,80
Enbridge Inc.	2,75
Metro Inc.	2,68
Thomson Reuters Corp. Com No Par	2,50
Fortis Inc.	2,50
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,46
Total	28,79
Nombre total des placements :	84

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

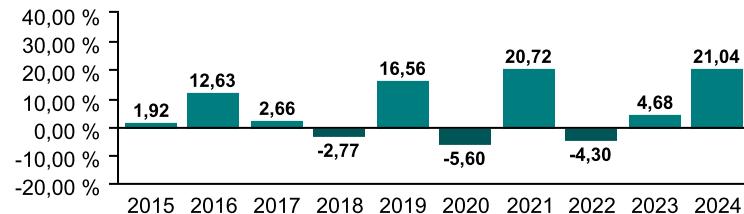
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 845,62 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,32 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions canadiennes à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,92

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions de valeur canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 31 décembre 1961
 Date de création du fonds : 31 décembre 1961
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 160 826 903 \$
Taux de rotation du portefeuille : 13,37 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,87	1 161,37	108 213

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes.

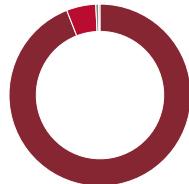
Dix principaux placements

Banque Royale du Canada
 La Banque Toronto-Dominion Com New
 Canadian Natural Resources Ltd.
 Canadian Pacific Kansas City Limited
 Chemin de fer Canadien Limitée
 Banque de Montréal
 Brookfield Corporation VtgCl A
 Agnico-Eagle Mines Ltd.
 Suncor Energy Inc.
 Financière Sun Life Inc.

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

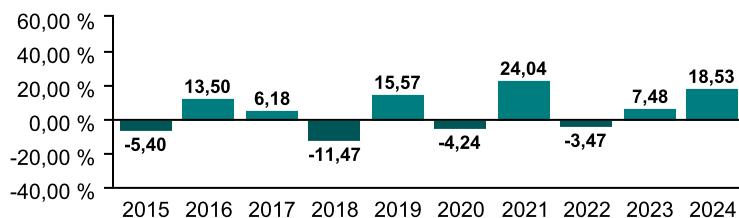
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 704,11 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,48 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions de valeur canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,87

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 2 028 828 788 \$
Taux de rotation du portefeuille : 48,50 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,88	40,40	474 612

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,92
Constellation Software Inc.	5,11
Shopify Inc. Cl A	4,66
Canadian Natural Resources Ltd.	3,69
Brookfield Corporation VtgCl A	3,69
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,27
Banque Nationale du Canada	2,97
Pembina Pipeline Corp.	2,93
Banque de Montréal	2,71
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,64

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

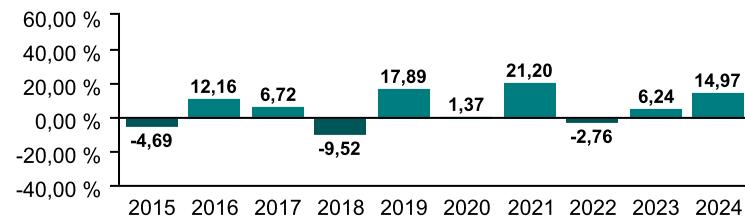
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 775,65 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,91 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,88

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes socialement responsable

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 100 469 165 \$
Taux de rotation du portefeuille : 41,40 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,92	43,41	292 952

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions émises par des sociétés canadiennes qui conduisent leurs activités d'une manière socialement responsable, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,02
Constellation Software Inc.	5,29
Shopify Inc. Cl A	4,66
Brookfield Corporation VtgCl A	3,72
Canadian Natural Resources Ltd.	3,70
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,43
Banque Nationale du Canada	3,04
Pembina Pipeline Corp.	2,93
Banque de Montréal	2,70
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,67
Total	40,16
Nombre total des placements :	56

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

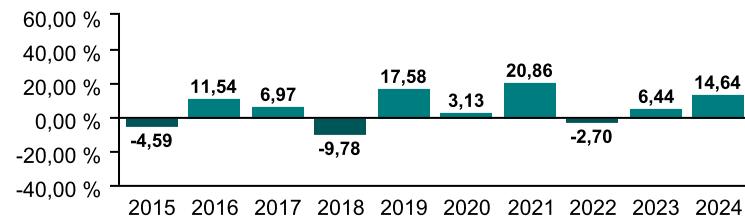
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 787,08 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,98 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions canadiennes socialement responsable

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,92

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 14 897 161 \$
Taux de rotation du portefeuille : 43,83 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,93	27,61	177 607

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

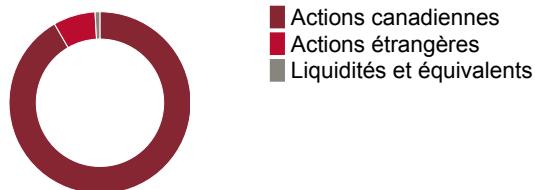
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,84
Constellation Software Inc.	5,08
Shopify Inc. Cl A	4,75
Canadian Natural Resources Ltd.	3,70
Brookfield Corporation VtgCl A	3,68
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,24
Banque Nationale du Canada	2,95
Pembina Pipeline Corp.	2,93
Banque de Montréal	2,75
Fairfax Financial Holdings Ltd. Sub Vtg	2,62

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

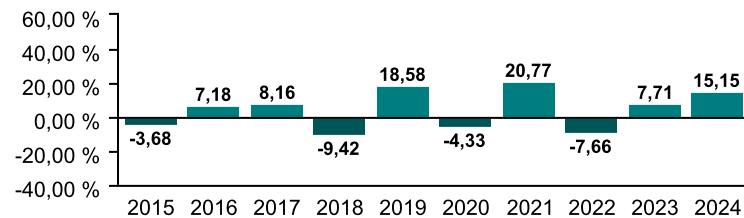
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 586,79 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,73 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,93

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance principalement canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 84 521 471 \$
Taux de rotation du portefeuille : 2,58 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,09	33,78	441 518

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance principalement canadienne Canada Vie.

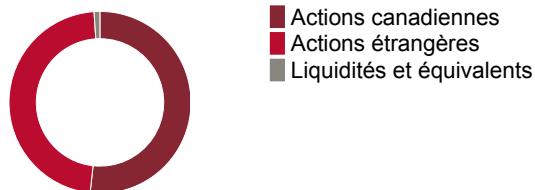
Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Banque Royale du Canada	4,00
Amazon.com Inc.	2,58
Constellation Software Inc.	2,57
Shopify Inc. Cl A	2,34
Apple Inc.	2,34
Microsoft Corp.	2,26
Aon PLCCI A	2,04
Roper Technologies Inc.	1,93
Brookfield Corporation VtgCl A	1,86
Canadian Natural Resources Ltd.	1,86

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Le 16 mai 2025, l'évaluation de risque de ce fonds est passée de « faible à modéré » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

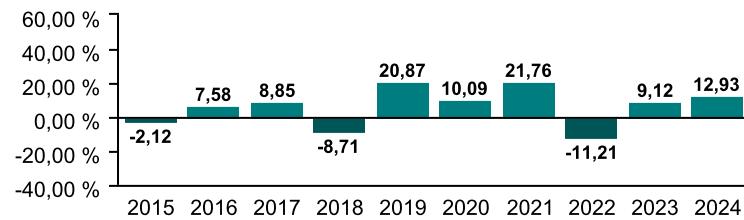
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 854,91 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,37 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,09

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions fondamentales canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd.

Valeur totale du fonds : 225 545 330 \$
Taux de rotation du portefeuille : 75,72 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,09	43,90	441 248

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

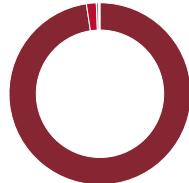
	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,90
Shopify Inc. Cl A	5,18
Constellation Software Inc.	3,24
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,13
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,08
Société Financière Manuvie	3,00
Agnico-Eagle Mines Ltd.	2,96
Brookfield Corporation VtgCl A	2,92
Canadian Natural Resources Ltd.	2,85
Canadian Pacific Kansas City Limited	2,69

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions canadiennes	97,60
Actions étrangères	1,76
Revenu fixe	0,42
Liquidités et équivalents	0,22



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

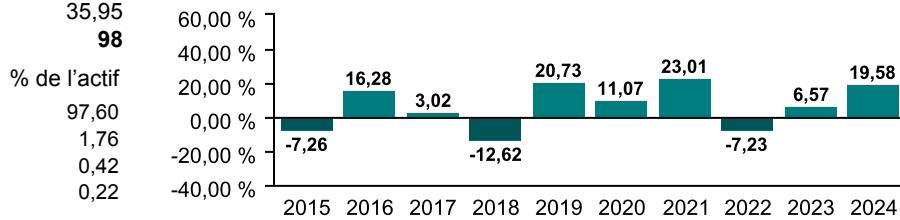
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 893,17 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,59 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions fondamentales canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,09

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions principalement du Canada

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 52 652 429 \$
Taux de rotation du portefeuille : 7,42 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,04	34,36	431 368

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCl A	5,04
Intact Financial Corporation	5,01
Visa Inc. Com Cl A	3,95
Williams Cos. Inc. (The)	3,84
Restaurant Brands International Inc.	3,79
Emera Inc.	3,66
Microsoft Corp.	3,64
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	3,53
Banque Royale du Canada	3,46
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,31
Total	39,24
Nombre total des placements :	41

Répartition des placements



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

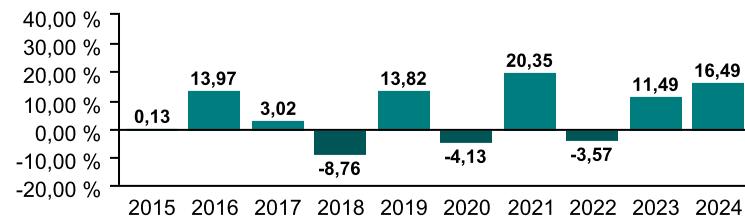
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 764,24 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,84 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions principalement du Canada

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,04

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Valeur principalement canadienne

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 681 986 580 \$
Taux de rotation du portefeuille : 25,95 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,04	47,73	436 582

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,39
Banque Royale du Canada	5,37
Banque de Montréal	3,97
RB Global, Inc	3,41
Metro Inc.	2,79
Chemin de fer Canadien Limitée	2,59
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,57
Société Financière Manuvie	2,40
CGI Inc. Cl A Sub Vtg	2,38
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	2,23

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

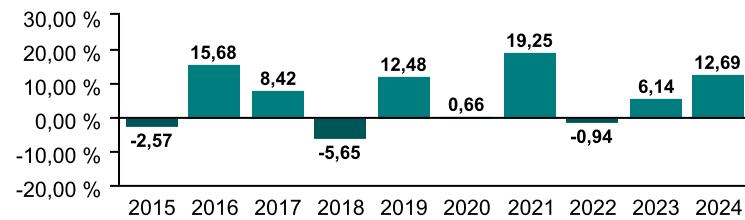
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 844,39 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,31 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Valeur principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,04

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes principalement canadiens

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 922 849 801 \$
Taux de rotation du portefeuille : 27,00 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,77	57,48	5 424 479

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes qui sont productrices de dividendes.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,91
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,55
Banque de Montréal	5,16
Financière Sun Life Inc.	4,14
Enbridge Inc.	4,03
Canadian Natural Resources Ltd.	3,84
Société Financière Manuvie	3,20
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,05
Bank of Nova Scotia (The)	3,03
TC Energy Corp.	2,81

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

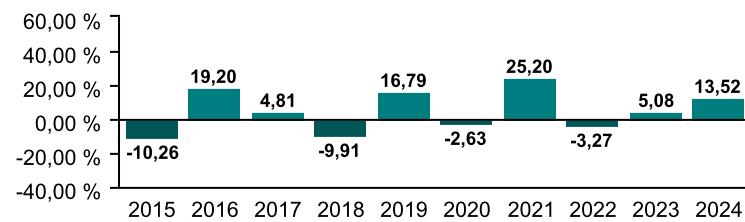
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 659,26 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,19 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

— Faible — Faible à modéré — Modéré — Modéré à élevé — élevé —

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Dividendes principalement canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,77

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes canadiens

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 270 438 555 \$
Taux de rotation du portefeuille : 0,16 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,98	45,42	1 479 493

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

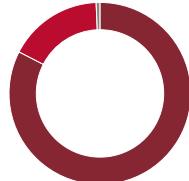
Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Dividendes canadiens Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,31
La Banque Toronto-Dominion	5,08
Banque de Montréal	4,75
Financière Sun Life Inc.	3,92
Enbridge Inc.	3,72
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57
Société Financière Manuvie	2,94
Canadian Pacific Kansas City Limited	2,84
Bank of Nova Scotia (The)	2,79
TC Energy Corp.	2,62
Total	39,54
Nombre total des placements :	168
Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	82,55
Actions étrangères	16,78
Liquidités et équivalents	0,67



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

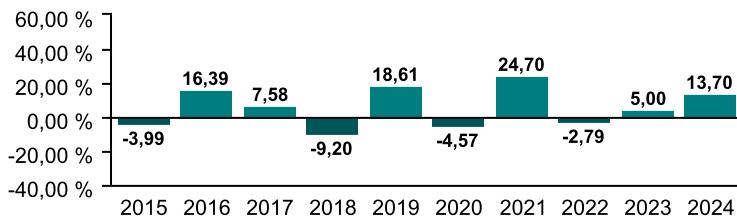
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 788,15 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,98 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Dividendes canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,98

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 594 104 226 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 34,79 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,03	48,75	528 007

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

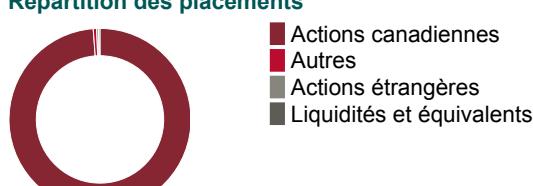
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des sociétés canadiennes à moyenne capitalisation et il souscrit un certain volume d'actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Definity Financial Corporation	4,58
Element Fleet Management Corp.	4,46
The Descartes Systems Group Inc.	4,01
Savaria Corporation	3,82
Aritzia Inc. Sub Vtg Shs	3,49
Alamos Gold Inc. Com Cl A	3,41
Tecsys Inc.	3,31
Trisura Group Ltd. Com New	3,18
Colliers International Group Inc. Sub Vtg Sh	3,11
Quincaillerie Richelieu Ltée	2,94
Total	36,31
Nombre total des placements :	179

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises de taille plus petite, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

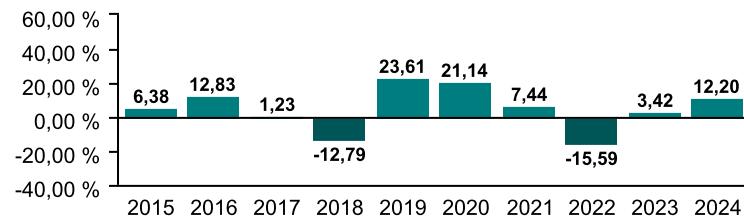
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 669,93 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,26 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,03

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 68 838 199 \$
Taux de rotation du portefeuille : 84,56 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,44	22,46	298 009

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,82
Brookfield Corporation VtgCl A	5,62
Shopify Inc. Cl A	5,35
ARC Resources Ltd.	4,39
Société Financière Manuvie	4,03
RB Global, Inc	3,88
Canadian Natural Resources Ltd.	3,71
Constellation Software Inc.	3,62
CCL Industries Inc. Cl B	2,96
Agnico-Eagle Mines Ltd.	2,94
Total	45,32
Nombre total des placements :	53

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

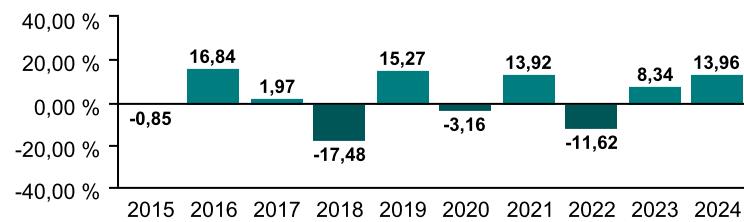
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 352,52 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,07 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

— Faible — Faible à modéré — Modéré — Modéré à élevé — Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,44

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Immobilier

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Conseillers immobiliers GWL inc.

Valeur totale du fonds : 2 802 652 203 \$
Taux de rotation du portefeuille : 2,93 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,20	32,24	1 648 695

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit, directement ou indirectement, dans un portefeuille constitué principalement de biens immobiliers productifs de revenus au Canada.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Goreway Business Park, Brampton, ON	6,54
Superior Business Park, Mississauga, ON	5,07
33 Yonge Street, Toronto, ON	4,38
Winston Business Park, Oakville, ON	4,25
Laird Business Park, Mississauga, ON	3,64
825 Nicola Street, Vancouver, BC	3,52
Shaughn, Montréal, QC	3,28
1188 West Georgia St., Vancouver, BC	3,13
Vancouver Centre II, Vancouver, BC	2,65
Vancouver Centre, Vancouver, BC	2,58
Total	39,04
Nombre total des placements :	77

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de croissance à long terme, par la voie d'un portefeuille de biens immobiliers canadiens, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré, à cause des hausses et des baisses du marché immobilier. Il se peut que les rachats soient interrompus provisoirement durant toute période pendant laquelle le fonds ne contiendrait pas suffisamment de liquidités ou de titres facilement négociables pour faire face aux demandes de rachat. **Ce fonds doit être considéré comme un placement à long terme, car il ne convient pas à une personne qui pourrait être forcée de convertir rapidement ses avoirs en argent comptant.**

Notes

Au cours des cinq dernières années, les activités d'achat de biens immobiliers du fonds Immobilier ont atteint un total de 28 millions de dollars, alors que celles des ventes représentent un total de 295 millions de dollars.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

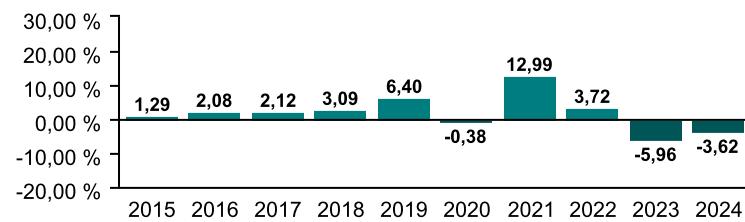
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 225,67 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,06 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Immobilier

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,20

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Métaux précieux

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 131 042 085 \$
Taux de rotation du portefeuille : 10,62 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,61	53,82	498 775

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans les métaux précieux et dans les actions d'entreprises canadiennes qui produisent ou fournissent des métaux précieux, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Métaux précieux Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Agnico-Eagle Mines Ltd.	11,13
Société aurifère Barrick	5,56
Lundin Gold Inc.	4,21
AngloGold Ashanti PLC Ord Usd1	3,92
Northern Star Resources Ltd. Shs	3,73
Iamgold Corp.	3,17
Harmony Gold Mining Company Limited Reçu de dépositaire américain sponsorisé	3,14
Equinox Gold Corp. Com No Par	3,07
G Mining Ventures Corp.	2,85
SilverCrest Metals Inc.	2,84

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions canadiennes	63,58
Actions étrangères	31,98
Autres	3,33
Liquidités et équivalents	0,67
Revenu fixe	0,44

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises qui produisent ou fournissent des métaux précieux, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

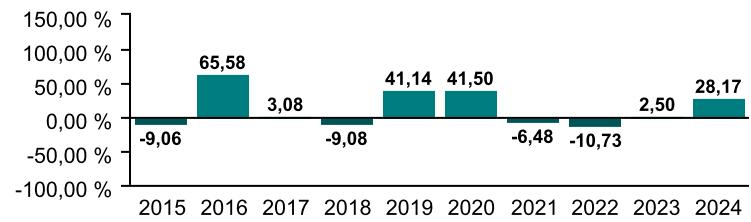
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 3 090,76 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 11,95 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Élevé**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Métaux précieux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,61

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 135 811 488 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 34,87 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,09	46,61	163 285

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

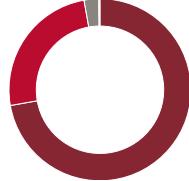
Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés nord-américaines à petite et à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements

	% de l'actif
iRhythm Technologies, Inc.	4,90
Maximus Inc.	4,85
Verra Mobility Corp. Cl A	4,49
ExlService Holdings, Inc.	4,05
DoubleVerify Holdings, Inc.	4,05
HealthEquity Inc.	4,01
Cirrus Logic Inc.	3,97
Tenable Holdings Inc.	3,92
Exact Sciences Corporation	3,84
Neogen Corp.	3,83
Total	41,91
Nombre total des placements :	206
Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	72,23
Actions canadiennes	24,96
Autres	2,60
Liquidités et équivalents	0,21



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

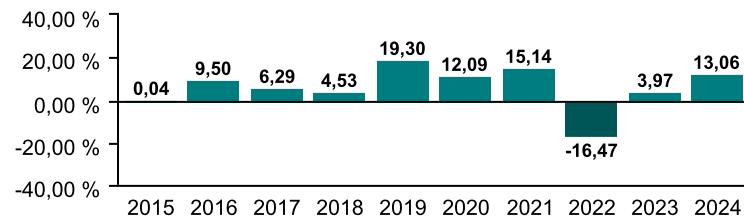
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 839,78 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,29 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,09

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Science et technologie

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 760 307 855 \$
Taux de rotation du portefeuille : 17,68 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,17	97,65	458 520

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

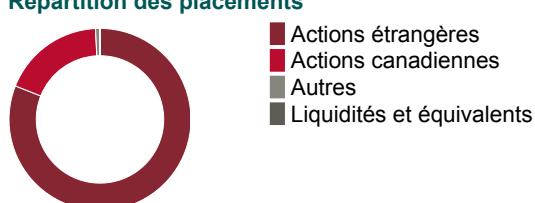
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	8,97
Shopify Inc. Cl A	7,53
Alphabet Inc. Cl A	7,45
Microsoft Corp.	7,09
NVIDIA Corp.	6,69
Amazon.com Inc.	6,60
Constellation Software Inc.	5,83
ServiceNow Inc.	4,07
Cadence Design Systems Inc.	3,66
Roper Technologies Inc.	3,55
Total	61,45
Nombre total des placements :	29

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

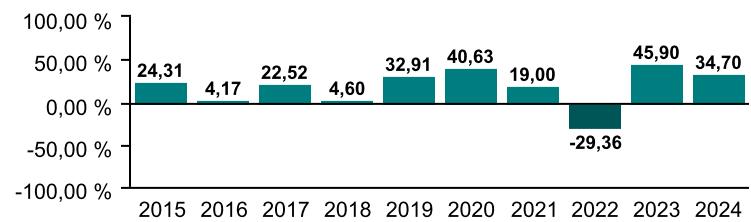
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 5 124,42 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 17,75 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Science et technologie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,17

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions mondiales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 60 710 797 \$
Taux de rotation du portefeuille : 12,53 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,43	26,48	234 565

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

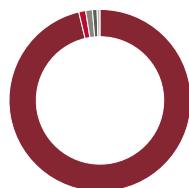
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Actions de valeur des États-Unis	17,99
Croissance des États-Unis	17,97
Croissance américaine	16,50
Actions internationales (Setanta)	9,02
Occasions d'invest intern (JPMorgan)	8,99
Dividendes mondiaux	7,51
Actions étrangères	7,50
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	7,01
Marchés émergents	3,76
Marchés émergents (Mackenzie)	3,75
Total	100,00
Nombre total des placements :	10

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	96,26
Autres	1,22
Liquidités et équivalents	1,19
Revenu fixe	0,83
Actions canadiennes	0,50

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent à des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

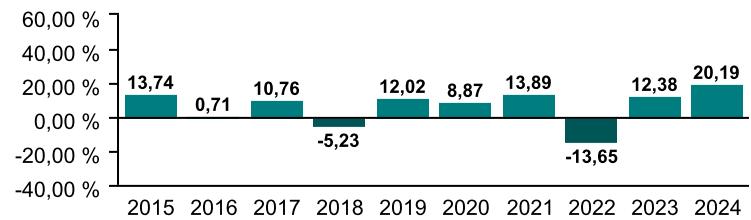
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 947,77 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,89 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Profil d'actions mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,43

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales à faible volatilité

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Irish Life Investment Managers Limited

Valeur totale du fonds : 211 584 739 \$
Taux de rotation du portefeuille : 43,83 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,06	45,61	348 080

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

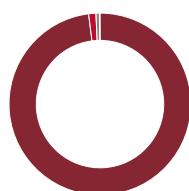
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions d'entreprises de partout dans le monde, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	5,25
Microsoft Corp.	4,28
NVIDIA Corp.	2,43
Amazon.com Inc.	1,51
Alphabet Inc. Cl A	1,49
Bank Hapoalim B.M. Share	1,35
Kroger Co.	1,31
AbbVie Inc.	1,29
Walmart Inc.	1,29
Gilead Sciences Inc.	1,29
Total	21,50
Nombre total des placements :	4389

Répartition des placements



Actions étrangères
Actions canadiennes
Liquidités et équivalents
Autres

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions mondiales, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, Irish Life Investment Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements Mackenzie. Avec ce changement, le fonds distinct a modifié son objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des actions de sociétés nord-américaines, afin d'investir principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

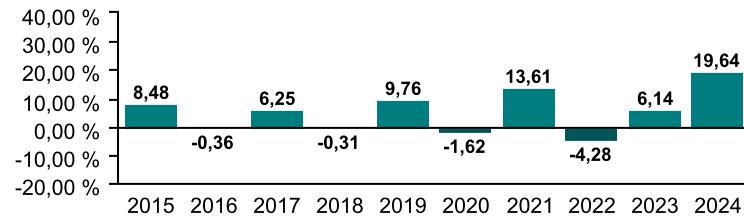
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 707,21 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,49 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions mondiales à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,06

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions étrangères

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 746 929 616 \$
Taux de rotation du portefeuille : 0,71 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,13	32,50	370 965

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

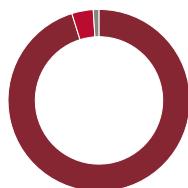
Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Actions étrangères Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Alphabet Inc. Cl A	4,81
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	4,14
Brookfield Corporation VtgCl A	3,80
Amazon.com Inc.	3,77
Microsoft Corp.	3,76
Apple Inc.	3,49
Texas Instruments Inc.	3,28
Amphenol Corp. Cl A	3,27
Automatic Data Processing Inc.	3,23
Accenture PLCClass A	3,07
Total	36,63
Nombre total des placements :	45

Répartition des placements



- Actions étrangères
- Actions canadiennes
- Liquidités et équivalents

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

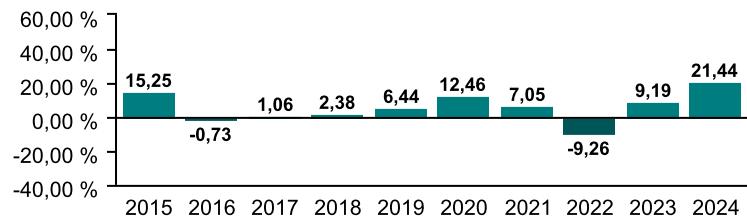
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 825,11 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,20 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions étrangères

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,13

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 75 982 362 \$
Taux de rotation du portefeuille : 27,10 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,16	22,71	833 558

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

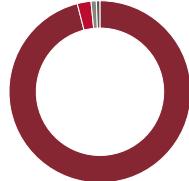
Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées partout dans le monde.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	6,51
Microsoft Corp.	5,21
NVIDIA Corp.	4,58
Amazon.com Inc.	4,49
Walmart Inc.	3,23
Boston Scientific Corp.	2,08
Broadcom Inc.	2,03
JPMorgan Chase & Co.	1,99
Mastercard Inc. Cl A	1,96
Bank of America Corp.	1,86
Total	33,94
Nombre total des placements :	74
Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	96,47
Actions canadiennes	2,45
Revenu fixe	0,94
Liquidités et équivalents	0,65
Autres	-0,51



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

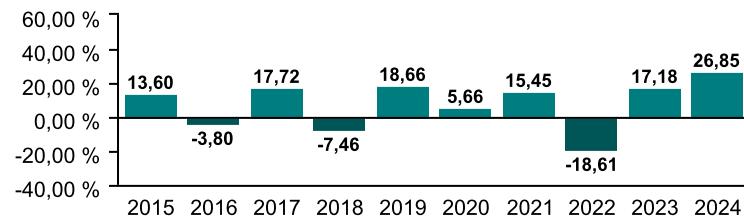
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 084,81 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,62 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,16

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Occasions mondiales de croissance

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
 Date de création du fonds : 27 juillet 1998
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 150 604 160 \$
Taux de rotation du portefeuille : 0,49 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,31	28,13	467 877

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

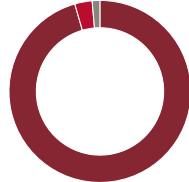
Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Occasions de croissance mondiales Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Apple Inc.	3,91
Microsoft Corp.	3,78
Aon PLCCI A	3,64
Amazon.com Inc.	3,51
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	3,25
Schneider Electric S.E. Ord	3,20
Roper Technologies Inc.	3,20
Waste Connections Inc.	3,09
Alcon Inc. Reçu de dépositaire américain Act Nom	3,08
Verisk Analytics Inc.	2,83
Total	33,50
Nombre total des placements :	403
Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	95,54
Actions canadiennes	3,09
Liquidités et équivalents	1,38



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

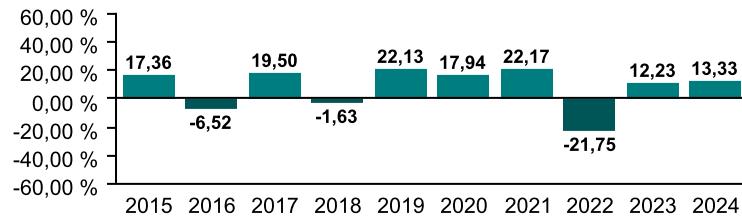
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 258,65 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,49 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Occasions mondiales de croissance

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,31

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance des États-Unis

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 01 janvier 1988
Date de création du fonds : 01 janvier 1988
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 982 184 668 \$
Taux de rotation du portefeuille : 41,13 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	2,99	82,22	443 048

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

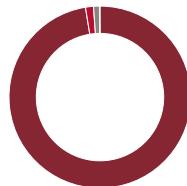
Dix principaux placements

Apple Inc.
Microsoft Corp.
Amazon.com Inc.
Aon PLCCI A
Roper Technologies Inc.
Verisk Analytics Inc.
Stryker Corp. Common
Copart, Inc.
Amphenol Corp. Cl A
Gartner Inc.

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



■ Actions étrangères
■ Actions canadiennes
■ Autres
■ Liquidités et équivalents

% de l'actif

5,59
5,47
5,01
4,91
4,50
3,81
3,80
3,79
3,47
3,37

43,73

507

% de l'actif

97,44
1,43
1,05
0,08

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

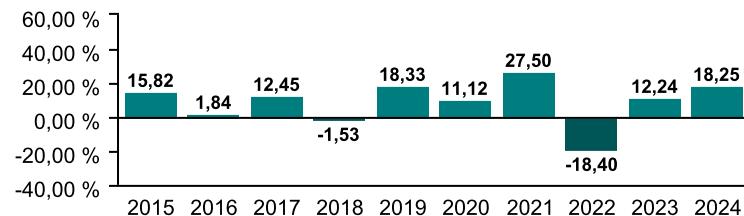
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 371,20 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,02 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance des États-Unis

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	2,99

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance toutes capitalisations américaines

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998

Date de création du fonds : 27 juillet 1998

Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 886 884 370 \$

Taux de rotation du portefeuille : 10,69 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,20	62,80	767 876

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

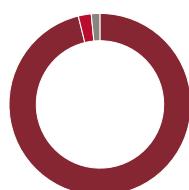
Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions américaines, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance toutes capitalisations américaines Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Apple Inc.	9,71
NVIDIA Corp.	9,20
Amazon.com Inc.	8,14
Microsoft Corp.	8,12
Broadcom Inc.	5,20
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	4,27
Meta Platforms Inc. Cl A	4,21
Tesla Inc.	3,87
Mastercard Inc. Cl A	2,98
Netflix Inc.	2,23
Total	57,94
Nombre total des placements :	58

Répartition des placements



- Actions étrangères
- Actions canadiennes
- Liquidités et équivalents

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Putnam Investments demeure le sous-conseiller du fonds sous-jacent. Depuis septembre 2014, Putnam Investments Canada ULC assume la responsabilité de la gestion du portefeuille en tant que sous-conseiller pour le compte de Placements Mackenzie et est maintenant le gestionnaire du fonds. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

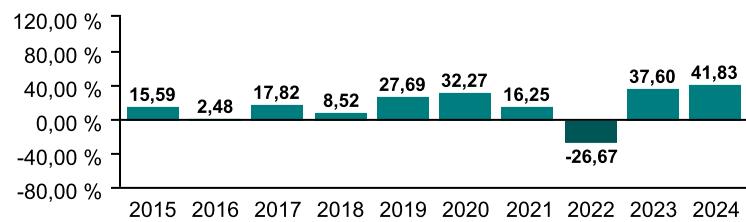
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 4 255,61 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 15,58 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance toutes capitalisations américaines

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,20

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance moyennes capitalisations américaines

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 42 129 211 \$
 Taux de rotation du portefeuille : 33,62 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,22	20,37	322 830

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

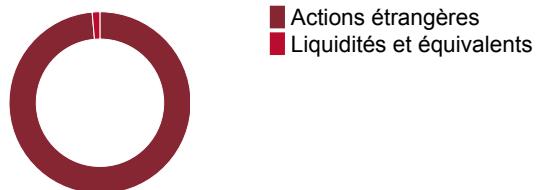
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises américaines à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements

	% de l'actif
DexCom, Inc.	5,61
Akamai Technologies Inc.	5,19
SS&C Technologies Holdings Inc.	5,12
Vontier Corp.	4,95
Bio-Techne Corporation	4,84
CoStar Group Inc.	4,79
Charles River Laboratories International Inc.	4,70
Cirrus Logic Inc.	4,53
HealthEquity Inc.	4,27
Hologic Inc.	4,19
Total	48,19
Nombre total des placements :	32

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque de modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 009,14 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,23 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance moyennes capitalisations américaines

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,22

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions internationales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 01 juillet 1995
Date de création du fonds : 01 juillet 1995
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Valeur totale du fonds : 161 139 737 \$
Taux de rotation du portefeuille : 49,67 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,16	24,47	383 790

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

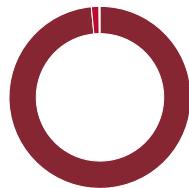
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Sony Group Corp. Shs	3,05
ASML Holding N.V. Asml Holding N V	2,68
Deutsche Telekom AG Deutsche Telekom Agnemens Aktien O N	2,64
3i Group PLC Ord Gbp0.738636	2,47
AstraZeneca PLC Shs	2,31
Shell PLC Ord Sh	2,31
DBS Group Holdings Ltd Dbs Group Holdings Ltd	2,29
Novo Nordisk A/S Almindelig Aktie B	2,22
SAP SE SAP Seinhaber Aktien O N	2,19
RELX PLC Shs	2,15
Total	24,32
Nombre total des placements :	73

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	98,48
Liquidités et équivalents	1,35
Autres	0,17

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

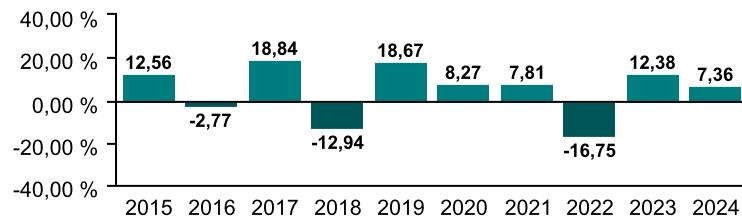
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 575,32 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,65 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions internationales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,16

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Titres internationaux

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 05 novembre 2001
 Date de création du fonds : 05 novembre 2001
 Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 31 398 036 \$
Taux de rotation du portefeuille : 2,82 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,21	17,30	241 454

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

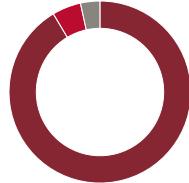
Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
 Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
 Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord, par l'intermédiaire du Fonds international Mackenzie Ivy.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Halma PLC	4,10
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	4,10
Admiral Group plc Ord Gbp0.001	4,09
Deutsche Boerse AG Deutsche Borse Agnamens Aktien ON	3,85
Brookfield Corporation VtgCl A	3,70
Reckitt Benckiser Group PLC Ord Gbp0.10	3,53
Brambles Ltd. Ordinary Fully Paid	3,44
Roche Holding AG Genussch	3,33
Assa Abloy AB Share Ak B	3,24
Terumo Corp. Com Stk	2,94
Total	36,31
Nombre total des placements :	45

Répartition des placements



- Actions étrangères
- Actions canadiennes
- Liquidités et équivalents

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

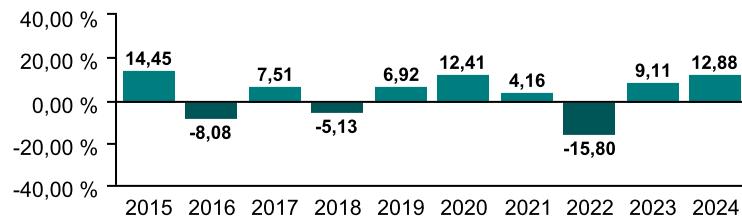
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 392,99 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,37 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Titres internationaux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,21

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance américaine

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 1 951 208 283 \$
Taux de rotation du portefeuille : 43,71 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,32	41,42	761 791

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

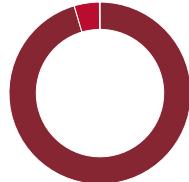
Dix principaux placements

NVIDIA Corp.
Amazon.com Inc.
Eli Lilly & Co.
Boston Scientific Corp.
Intuitive Surgical, Inc. Com New
Raymond James Financial Inc.
ServiceNow Inc.
Ameriprise Financial Inc.
Meta Platforms Inc. CI A
HubSpot, Inc.

Total

Nombre total des placements :

Répartition des placements



■ Actions étrangères
■ Autres
■ Liquidités et équivalents

% de l'actif

8,93
7,44
4,48
4,47
4,36
4,28
4,24
3,85
3,60
3,56
49,22

32

% de l'actif

95,42
4,50
0,08

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

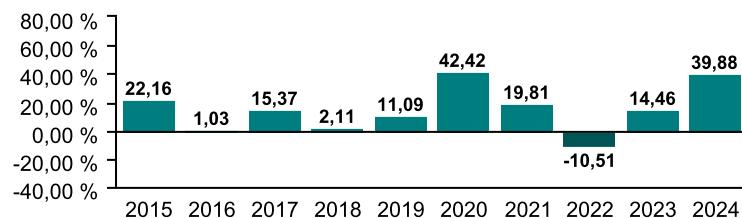
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 3 949,12 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 14,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Modéré**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance américaine

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,32

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions européennes

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998

Date de création du fonds : 27 juillet 1998

Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 28 843 095 \$

Taux de rotation du portefeuille : 11,73 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,17	12,82	354 949

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$

Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$

Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

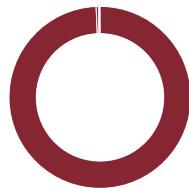
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Europe.

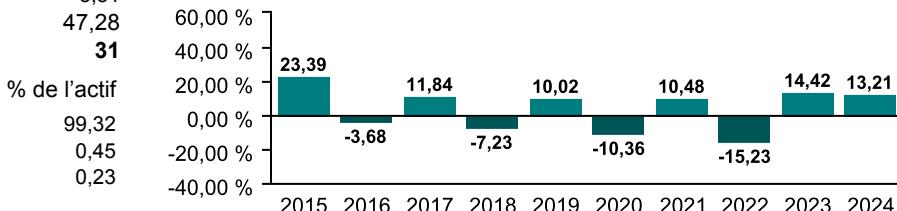
Dix principaux placements

	% de l'actif
DCC plc Ordinary Shares	5,98
Booking Holdings Inc.	5,92
CRH PLC Shs	5,85
Sanofi Ord	4,84
EssilorLuxottica Shs	4,57
Novartis AG Namen Akt	4,55
Adidas AG Adidas Agnamens Aktien O N	4,06
Deutsche Boerse AG Deutsche Borse Agnamens Aktien O N	3,89
Ericsson (Telefonaktiebolaget L.M.)-B -	3,81
Alcon Inc. Act Nom	3,81
Total	47,28
Nombre total des placements :	31

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions étrangères	99,32
Liquidités et équivalents	0,45
Autres	0,23



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises européennes, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

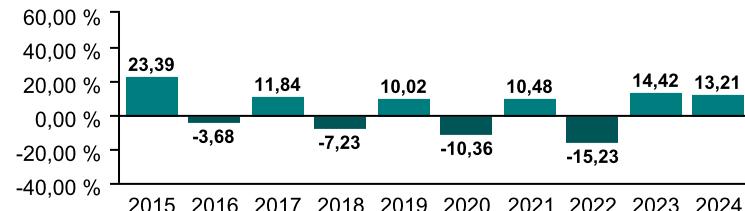
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 475,43 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,97 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions européennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,17

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Actions Extrême-Orient

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Canada Life Asset Management

Valeur totale du fonds : 45 888 947 \$
Taux de rotation du portefeuille : 20,32 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,32	29,36	324 657

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Polices non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Polices FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

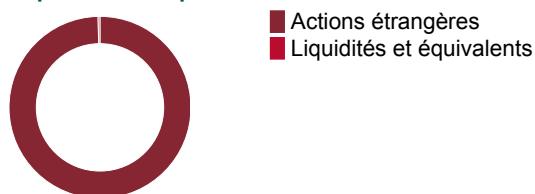
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

Dix principaux placements

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Twse Listed Stocks	% de l'actif
Xtrackers MSCI India Swap UCITS ETF	9,45
Tencent Holdings Ltd. Par New Hkd 0.00002	4,52
Alibaba Group Holding Ltd. New	3,33
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	3,25
iShares Core CSI 300 ETF	2,83
Commonwealth Bank of Australia Ordinary Fully Paid	2,21
BHP Group Ltd. Ordinary Fully Paid	1,97
MediaTek Inc. Twse Listed Stocks	1,89
AIA Group Ltd. Shs	1,88
Total	41,53
Nombre total des placements :	245

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2015, Canada Life Asset Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

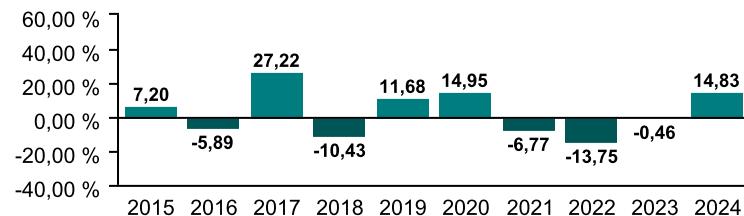
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 356,43 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,10 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions Extrême-Orient

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,32

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Ressources mondiales

Bref aperçu : Date d'offre initiale du fonds : 27 juillet 1998
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 268 735 828 \$
Taux de rotation du portefeuille : 2,16 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Toutes les options	3,39	59,00	712 485

¹ RFG – ratio des frais de gestion

VL – valeur liquidative

UC – unités en circulation

Placement minimum

Police non enregistrées et REER : unités avec frais de sortie - somme forfaitaire de 300 \$ ou 25 \$ et prélèvements automatiques de 25 \$, plan de rachat systématique de 10 000 \$
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie - 100 000 \$
Police FERR : unités avec frais de sortie - 10 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

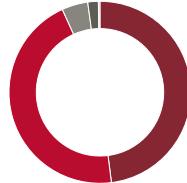
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit dans des sociétés mondiales qui sont actives dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, par l'intermédiaire du fonds commun de placements Ressources mondiales Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)

	% de l'actif
Tourmaline Oil Corp.	4,18
Shell PLC Recu de dépositaire américain sponsorisé	3,88
Repstg Ord Sh	3,49
TotalEnergies SE Recu de dépositaire américain sponsorisé	2,95
Advantage Energy Ltd.	2,77
BP PLC Recu de dépositaire américain sponsorisé	2,75
Endeavour Mining PLC Shs	2,33
Whitecap Resources Inc.	2,17
Williams Cos. Inc. (The)	2,01
Interfor Corporation	1,98
Glencore PLC Ord Usd0.01	28,52
Total	163

Nombre total des placements :

Répartition des placements



	% de l'actif
Actions canadiennes	48,00
Actions étrangères	45,21
Liquidités et équivalents	4,64
Autres	1,88
Revenu fixe	0,27

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises actives dans les industries de ressources naturelles, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

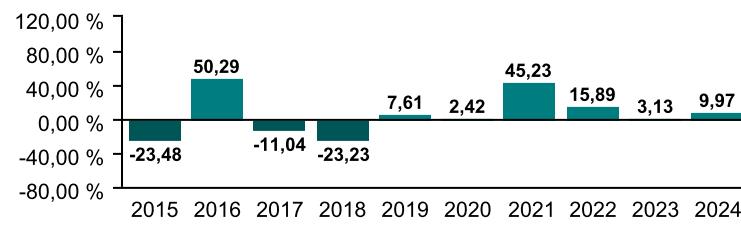
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 652,38 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,15 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Élevé**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Ressources mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds. Les frais dépendent de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Unités avec frais de sortie	<p>Si vous demandez le rachat des unités dans les délais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 1 an, vous payez 5,00 % moins de 2 ans, vous payez 5,00 % moins de 3 ans, vous payez 4,00 % moins de 4 ans, vous payez 3,00 % moins de 5 ans, vous payez 2,50 % moins de 6 ans, vous payez 1,00 % 6 ans et plus, vous payez 0,00 % 	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat anticipé que vous payez sont versés à la Canada Vie. Les frais de rachat anticipé correspondent à un taux déterminé. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Les frais de rachat anticipé sont établis en fonction de la date à laquelle vous avez investi la prime. Si la police est un plan de rachat systématique ou un FERR, vous pouvez planifier les paiements et recevoir jusqu'à concurrence de 20 % de toutes les primes sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps sans que cela n'entraîne de frais de rachat anticipé. Lorsque vous investissez, la Canada Vie verse une commission pouvant atteindre 5 %.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Il n'y a aucun frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> Vous, votre conseiller en sécurité financière ainsi que la Canada Vie devez consentir à l'option sans frais d'acquisition ni frais de sortie. Vous pouvez faire racheter des unités sans que cela ne donne lieu à des frais de rachat anticipé. Vous pouvez échanger des unités d'autres fonds aux termes du contrat en tout temps.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent le rendement que vous procure votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
Toutes les options	3,39

Commission de suivi

La Canada Vie verse une commission de suivi pour les services et les conseils qui vous sont fournis. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion tant que vous détenez des unités du fonds. Le taux applicable dépend de l'option de frais d'acquisition choisie.

Option de frais d'acquisition	Commission de suivi
Unités avec frais de sortie	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année.
Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Jusqu'à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web : www.canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847



Consultez canadavie.com

Numéro de téléphone sans frais : **1 888 252-1847**

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.